



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 1^{er} décembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INVESTISSEMENTS D'AVENIR : 15 CAMPUS CONNECTÉS SÉLECTIONNÉS EN DEUXIÈME VAGUE DE L'APPEL À PROJETS « CAMPUS CONNECTES » POUR FAVORISER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE PROXIMITÉ

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le secrétaire général pour l'investissement et le directeur général du Groupe Caisse des dépôts annoncent la sélection de 15 projets lauréats de la deuxième vague de l'appel à projets « Campus connectés » du Programme d'investissements d'avenir (PIA).



Doté d'une enveloppe de 25 millions d'euros, l'appel à projets « Campus Connecté » fait partie de l'action « Territoires d'Innovation Pédagogique » du troisième volet des Programmes d'Investissements d'Avenir. Cet appel à projets a pour ambition de **rapprocher l'enseignement supérieur de tous les territoires en faisant émerger des lieux d'enseignements supérieurs labellisés** qui soient complémentaires des établissements universitaires et de leurs antennes. Portés par une collectivité territoriale, en partenariat avec une université partenaire et en lien avec le rectorat et les acteurs locaux de l'éducation, **le Campus connecté se positionne comme un véritable tiers-lieu de l'enseignement supérieur**, innovant et collaboratif, offrant à tout apprenant la possibilité de poursuivre une formation du supérieur à distance, diplômante ou certifiante, dans des conditions favorisant sa réussite. Ces tiers-lieux de l'enseignement supérieur se positionnent comme de **nouveaux lieux du lien social des apprenants situés dans les territoires enclavés**.

Opéré par la **Caisse des Dépôts et des Consignations**, cet appel à projets est associé à l'appel à manifestation d'intérêt "**Fabriques de territoires**", porté par le programme "**Nouveaux Lieux, Nouveaux Liens**" de l'Agence nationale de cohésion des territoires (A.N.C.T.), pour permettre de créer et/ou soutenir financièrement **des tiers-lieux dont les modalités d'enseignement à distance et de tutorat** permettront aux étudiants de **dépasser les difficultés de mobilité** auxquels ils peuvent être confrontés, **de réussir des études qu'ils n'auraient pas forcément entreprises** et/ou de leur **servir de tremplin pour la poursuite d'études sur un site universitaire**.

Comme souligné lors du Comité Interministériel aux ruralités, le **programme Campus Connecté vise à déployer 33 campus connectés d'ici la rentrée 2021** qui renforceront l'Égalité des chances pour les jeunes des territoires ruraux.

Dans le cadre de la première vague de sélection, **25 projets avaient été sélectionnés par un jury d'experts pour un montant maximal proche de 7,1 millions d'euros.**

Une deuxième vague de sélection s'est tenue au cours des mois d'octobre et novembre 2020. Sur proposition du jury d'experts, le Premier ministre a décidé de retenir **15 nouveaux** projets parmi les 23 dossiers déposés, pour un montant total de **4,3 millions d'euros** de subventions accordées. Ces 15 nouveaux Campus Connectés sont répartis **dans 11 régions** et seront **financés et accompagnés pendant 5 ans.**

Une dernière levée des candidatures est prévue le **29 janvier 2021**. Le cahier des charges de l'appel à projets ainsi que le dossier de candidature sont disponibles sur le [site des Investissements d'Avenir de la Caisse des Dépôts](#). Le rapport du jury pour cette seconde vague de sélection sera très prochainement publié sur la plateforme.

Les 15 nouveaux lauréats de l'appel à projets « Campus connectés » en France

- Campus Connecté de Chaumont : du projet au succès
- Campus Connecté En Pays De Saint-Omer
- Campus Connecté Bassin Vitryat
- Campus Connecté Dordogne
- Campus Connecté CDA de Saintes
- « Campus Connecté » Le Puy-en-Velay
- Le C2D2 (Le Campus Connecté du Dôme de Dreux)
- Campus connecté Normand'innov de Flers Agglo
- Campus Connecté du Grand Villeneuvois
- Campus Connecté Tulle Corrèze
- 3C Campus Connecté Cahors
- Campus Connecté Digne-Les-Bains
- Campus connecté de Lons le Saunier
- Campus Connecté de Chateaubriant - FUTUR
- Campus Connecté d'Autun

À propos du Programme d'investissements d'Avenir

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'investissements d'avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. Depuis le lancement du PIA, l'État a ainsi cofinancé plusieurs milliers de projets pour préparer l'avenir. Une partie de ce programme d'investissements d'avenir, dotée de 10 milliards d'euros, s'inscrit dans le Grand Plan d'Investissement (GPI) de 57 milliards d'euros nouvellement engagé par le Gouvernement en 2017 et mené tout au long du quinquennat, afin d'accompagner les réformes structurelles et répondre à quatre défis majeurs de la France : la neutralité carbone, l'accès à l'emploi, la compétitivité par l'innovation et l'État numérique. L'action « Territoires d'innovation pédagogique » est mis en œuvre par la Banque des Territoires dans le cadre du PIA.

En savoir plus sur : <https://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi>

Nous suivre sur [@SGPI_avenir](#)

Contacts presse

**Ministère de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation**
01 55 55 99 12 / 01 55 55 81 49
presse-mesri@recherche.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement
01 42 75 64 58
presse.sgpi@pm.gouv.fr

**Ministère de l'Éducation nationale, de la
Jeunesse et des Sports**
01 55 55 30 10
spresse@education.gouv.fr

Banque des Territoires
01 58 50 40 00
